



**DATE DE PUBLICATION : 29 décembre 2022**

Le Gouverneur de la Banque de France,

Vu l'article 11 des Statuts de la société par actions simplifiée « Institut d'émission des départements d'outre-mer »,

DECIDE :

Article 1er : Monsieur Claude PIOT est nommé membre du Conseil général de la société par actions simplifiée Institut d'émission des départements d'outre-mer.

Article 2 : Monsieur Hervé GONSARD est nommé membre du Conseil général de la société par actions simplifiée Institut d'émission des départements d'outre-mer.

Article 3 : Monsieur Alexandre GAUTIER est nommé suppléant de Monsieur Claude PIOT et Madame Hassiba KAABECHE est nommée suppléante de Monsieur Hervé GONSARD.

Article 4 : La présente décision sera publiée au Registre de publication officiel de la Banque de France.

Fait à Paris, le 29 décembre 2022

François VILLEROY DE GALHAU